

1. Quelle sont vos priorités dans le domaine de l'éducation ?

Nous avons, au cours du mandat qui se termine, développé et mis en œuvre une Politique éducative locale ambitieuse. Nous pensons que les parents sont et doivent rester les premiers éducateurs de leurs enfants, mais qu'il est nécessaire de **développer une véritable alliance éducative autour de l'enfant** avec l'école et les autres acteurs éducatifs, au premier rang desquels les services municipaux de l'éducation, mais aussi de la culture et du sport par exemple. Nous avons défini des orientations autour de la santé, de la citoyenneté, du numérique ou encore du savoir nager et de l'éducation artistique et culturelle. Nous avons également construit un programme innovant de labellisation d'actions se concrétisant par les badges de la réussite éducative. Nous souhaitons poursuivre et amplifier ces actions et en développer de nouvelles notamment autour de l'éducation à l'écologie et à la préservation de la planète.

2. Quelle part du budget de votre commune proposez-vous de consacrer à l'éducation-enfance ?

Nous proposons de maintenir le budget actuel de fonctionnement qui représente environ 20% des dépenses de fonctionnement de la ville et de **consacrer sur le mandat environ 30M€ en investissement** dans les structures scolaires, en complément des investissements financés par Angers Loire Métropole dans le cadre des ouvertures de classe.

Dans les 6 prochaines années, nous proposons de faire un effort particulier en restructurant 3 établissements dans le cadre de l'ANRU (VOLTAIRE, Paul VALERY, Pierre et marie CURIE), en construisant un nouveau groupe scolaire dans le secteur des Fours à Chaux et dans le quartier des Hauts de Saint Aubin selon la montée des effectifs, et en réalisant des travaux de rénovation dans les groupes scolaires Gérard PHILIPPE, Aldo FERRARO, Robert DESNOS, Nelson MANDELA (cour) et DACIER, notamment. Nous proposons aussi de rénover un certain nombre de crèches.

3. Quelle enveloppe accorderez-vous à l'entretien et la maintenance des écoles publiques ?

Nous proposons le maintien des crédits actuels qui sont de l'ordre de 1,5 M € à 2 M € par an pour la maintenance.

4. Allez-vous améliorer l'isolation thermique dans les bâtiments scolaires ?

Oui nous envisageons ces travaux sur les bâtiments publics de la ville et donc bien évidemment sur les groupes scolaires.

5. Prévoyez-vous de renforcer le confort acoustique, dans les classes et à la cantine ?

Oui pour les groupes scolaires dans lesquels nous proposons des travaux de rénovation qui concerneront les cantines.

6. Sur la base du diagnostic qualité de l'air obligatoire pour les écoles, quels moyens comptez-vous mobiliser pour le plan d'actions ?

Dans la suite des premiers diagnostics lancés durant le mandat et des premiers travaux qui ont été réalisés dans certaines structures, nous proposons de finaliser les diagnostics sur la qualité de l'air et d'engager selon le niveau de qualité, soit des travaux immédiats, soit dans le délai légal fixé par la Loi.

7. Quelle est votre approche des rythmes scolaires ? Allez-vous maintenir, modifier, supprimer l'organisation de la semaine sur 4 jours et demi (classe le mercredi matin)

Au regard des acquis que nous avons constatés, tant en termes de bénéfices pour les enfants, qu'en termes d'organisation pour les familles et les services, nous proposons de maintenir l'organisation actuelle des rythmes scolaires sur 4 journées et demie sur la durée du mandat. Nous nous engageons aussi à maintenir la gratuité de ces temps d'activités périscolaires, qui sont aussi un moyen de réduire les inégalités d'accès à la Culture, notamment.

8. Quelles sont vos propositions pour développer qualitativement les temps d'activités périscolaires ?

Les activités périscolaires à Angers sont reconnues comme étant d'une grande qualité. Nous proposons de poursuivre en ce sens en accentuant particulièrement sur deux thématiques, la sensibilisation aux bons gestes environnementaux, et les gestes de premiers secours.

9. Quels liens comptez-vous organiser entre les différents équipements (sportifs, culturels...) et les écoles de votre commune ?

Nous souhaitons poursuivre les mises à disposition de créneaux sportifs (salles, piscines, patinoire) et les propositions culturelles (Patrimoine, Musées, Bibliothèques) qui ont été rassemblées dans l'offre numérique « Cour des Arts ». Dans le domaine culturel, nous souhaitons développer plus encore l'éducation artistique et culturelle en signant notamment un plan spécifique avec le Ministère de la Culture.

10. Que prévoyez-vous au sujet de la restauration scolaire et la place d'une alimentation saine et plus respectueuse de l'environnement ?

Nous avons triplé la part du bio pendant ce mandat et doublé celle des produits locaux.

Nous proposons de doubler à nouveau la part de bio et de produits locaux dans les cantines et de mener une action spécifique de distribution de fruits locaux de saison aux enfants des écoles. Nous souhaitons par ailleurs amplifier la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines et dans les accueils de loisirs, pour lesquels nous avons déjà divisé par deux le gaspillage de repas durant le mandat écoulé.

Enfin nous souhaitons construire une nouvelle cuisine centrale plus éco-responsable.

Il est utile de rappeler que nous avons supprimé la vaisselle plastique sous ce mandat.

11. Quels sont les aménagements (intérieurs et extérieurs) que vous envisagez pour protéger les enfants en période de canicule ?

Nous souhaitons lancer un plan de déminéralisation et de végétalisation des cours d'écoles pour que l'on y retrouve de la fraîcheur en proximité des bâtiments. Ces travaux intégreront également selon les situations des écoles, la pose de stores sur les façades les plus exposées à la chaleur.

12. Quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour faciliter les mobilités dites « douces » des élèves et leurs parents se rendant à l'école (parking à vélo,...),

Nous souhaitons développer un plan global qui permettra de faciliter les déplacements à vélo dans la Ville. Nous souhaitons y investir 20 M€ sur la durée du mandat.

13. Que plan prévoyez-vous de déployer pour améliorer la circulation en sécurité aux abords des établissements scolaires ?

Comme nous l'avons fait durant le mandat précédent, nous agissons de manière pragmatique au regard de l'analyse de chacune des situations signalées.

14. Envisagez-vous de développer une offre tarifaire plus attractive pour les scolaires dans les transports en commun ?

Nous avons voté une **baisse de 10 %** pour les moins de 26 ans en septembre dernier.

En complément, nous proposons de mettre en place la gratuité des transports en commun pour toutes les écoles dans le cadre des sorties scolaires.

15. Quelles mesures votre commune va-t-elle prendre pour mettre l'accent sur la prévention et l'éducation à la santé des enfants, en lien avec les professeurs et l'Education nationale ?

Nous poursuivrons les orientations de la politique éducative locale que nous avons mise en place durant le mandat et qui comporte un programme intitulé « prendre soin de sa santé » qui se met en œuvre autour de plusieurs actions labellisées. Nous souhaitons poursuivre aussi les actions de prévention sur la question des écrans pour les plus petits, et sur la question des addictions pour les jeunes.

16. Quelles actions comptez-vous organiser ou financer dans le domaine de la citoyenneté pour les élèves ?

Il existe déjà de très nombreuses actions que nous avons mises en place ou soutenues notamment dans le cadre de la politique éducative locale. Nous les poursuivrons. Nous souhaitons en complément créer un Conseil Municipal des enfants, avec une représentation par groupe scolaire, pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté dès le plus jeune âge.

17. Quel est votre position par rapport à la place et les effectifs des ATSEM dans les écoles maternelles ?

Angers est une ville où le nombre d'ATSEM par école est sans doute un des plus importants parmi les grandes villes. Nous maintiendrons la règle d'affectation existante. Par ailleurs, le maintien des rythmes scolaires actuels permettra aussi le maintien dans les écoles des équipes d'animation de la ville, qui représentent un effectif important et qui agissent en complémentarité du travail des ATSEM.

18. Comment concevez-vous la notion de coéducation ?

Cela renvoie à la question de l'Alliance éducative que nous devons organiser autour de l'enfant comme évoqué précédemment, en gardant bien à l'esprit qu'en ce qui nous concerne, les parents doivent rester les premiers éducateurs de leur enfant. Ceci implique que nous agissions aussi sur la question du soutien à la parentalité pour lequel nous formulons aussi des propositions.

19. Quelles formes de concertation prévoyez-vous avec les parents d'élèves, leurs représentants, leurs associations ?

Au-delà de la concertation organisée dans le cadre des conseils d'écoles, ou de la prise en compte des sollicitations des associations de parents d'élèves, nous poursuivrons les réunions de la Conférence des Familles que nous avons mises en place depuis 2016.

20. Comment garantirez-vous la représentation des parents d'élèves dans le cadre des différentes instances touchant à la vie scolaire ?

Comme cela a été le cas depuis 2014, nous réaffirmons notre volonté d'un dialogue constructif avec les structures qui représentent les parents d'élèves et les parents d'élèves eux-mêmes.